

7 a

Société d'Etudes      Lyon, le 17 Octobre 1850  
du  
Canal de Suez

----  
34, Rue de la Victoire  
----

Mon Cher Collègue,

Vous avez eu sans doute connaissance du traité entre l'Angleterre et les Etats-Unis, relatif à l'Isthme de Panama. Ce traité a paru il y a quelques mois dans les journaux; il garantit la protection des Compagnies qui exécutent cette grande oeuvre de jonction des deux mers, et assure la liberté du passage pour tous les peuples.

~~Les termes dans lesquels cette pièce est rédigée sont remarquables sous tous les rapports, et s'appliquent si parfaitement à notre oeuvre de Suez que cette pièce peut être considérée comme un précédent diplomatique très favorable à la réussite de notre entreprise.~~

Si un traité absolument semblable était passé entre l'Autriche et la France pour la protection des travaux et la liberté du passage de Suez, l'Angleterre ne saurait se plaindre d'être si bien imitée.

Je suis convaincu qu'il serait plus que facile de provoquer l'intérêt de notre gouvernement pour cette oeuvre rêvée par Napoléon, mais je crois aussi qu'elle se présenterait mal dans la diplomatie et devant l'opinion publique, si on pouvait la considérer comme une fantaisie napoléonienne, comme une parodie de la fameuse campagne d'Egypte, ~~comme une machination politique de l'Élysée.~~

La France ne peut arriver qu'en seconde ligne dans une pareille entreprise, et c'est naturel car c'est vraiment l'Autriche, surtout aujourd'hui, qui est la plus intéressée à transformer ainsi les relations de l'Europe avec l'Orient.

Je ne puis pas croire d'ailleurs qu'il n'y ait pas une indication très positive et très providentielle de la conduite que nous devons tenir, dans la position où se trouve placé un de nos collègues du groupe Allemand. ~~Ne fut-ce que par convenance, il serait impossible que notre affaire de Suez prit un caractère politique quelconque sans que nous eussions consulté Monsieur de Brucker.~~

Je crois même qu'il serait utile en ce moment, si vous aviez lieu de penser qu'il fut agréable à M. de Brucker de s'entretenir avec nous de notre commune entreprise que Dufour et moi allussions avec vous le visiter. Ce fut toujours aux époques où les fous rêvaient le plus de folies que les sages préparaient les grandes choses par lesquelles la raison, l'ordre, la paix étaient rendus aux peuples. Le moment est donc des plus favorables pour compléter nos préparatifs de Suez. Nous avons fait comme industrie privée ce qui était notre lot, les Etudes; il faut que la politique accomplisse sa tâche et qu'elle donne entrée à notre oeuvre dans le domaine de la diplomatie.

Le jour où l'Autriche et la France auraient nommé des agents officiels, charger de préparer pour Suez un traité semblable à celui de l'Angleterre et des Etats-Unis pour Panama, il me semble que notre affaire serait à moitié faite, je suis sûr du moins qu'elle serait bien vite résolue financièrement.)

La situation de l'Europe est telle d'ailleurs que tous les hommes d'Etat, en Allemagne surtout, doivent sentir l'importance des dérivatifs et chercher pour leurs peuples de puissantes diversions extérieures, qui apaisent les agitations intérieures, les vieux hom-

mes d'Etat n'auraient cherché ces diversions que dans la guerre, ceux  
de nos jours ne les trouveront que dans l'industrie. 2

A ce titre, Suez est une des plus grandes oeuvres politiques que  
le cabinet de Vienne puisse entreprendre.

Ne perdez pas de vue, cher Collègue, malgré vos immenses occupa-  
tions, les avantages qui résulteraient pour notre affaire de l'import-  
tance politique qu'elle pourrait prendre en ce moment; et informez-  
nous au plus tôt des dispositions de votre Gouvernement à constater  
et à accroître cette importance.

Recevez, cher Collègue, la nouvelle assurance de mon entier et  
bien affectueux dévouement.

Enfantin.